



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2020
Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_JR_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAEN NORD
SAID 3EME SECTEUR
145 RUE DE LA DELIVRANDE
14083 CAEN CEDEX 9

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 71 781 577 330

Référence de l'avis : 21 14 A125112 56
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

5 IMP IRENE JOLIOT CURIE
14123 FLEURY SUR ORNE

Numéro FIP : 140 90 83 1316697789 4 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 14066

GAYET CHRISTELLE
5 IMP IRENE JOLIOT CURIE
14123 FLEURY SUR ORNE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP CAEN NORD
SAID 3EME SECTEUR
145 RUE DE LA DELIVRANDE
14083 CAEN CEDEX 9

Revenu fiscal de référence : 18 104
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 18 71 781 577 330

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : GAYET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				2,00

Détail des revenus	Déclar. 1		Enfant(1)	Total
Salaires.....	13895		0	
Autres revenus imposables.....	1396			
Heures supplémentaires non exonérées.....	0			
Total des salaires et assimilés ²	15291			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1990			
Pensions alimentaires perçues.....	5280			
Abattement spécial de 10%.....	- 528			
Salaires, pensions, rentes nets.....	18053		0	18053
Revenu brut global.....				18053
Revenu imposable.....				18053
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				18104
Revenus exonérés	Déclar. 1			

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires.....	Déclarées	51
Heures supplémentaires.....	Nettes	51

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....	Déclar. 1	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+	4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+	4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	=	16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

*** Suite de votre avis

Heures supplémentaires.....
Heures supplémentaires.....

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond applicable pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déduction des revenus à soumettre en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3023
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3073
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4082
Plafond cotisés sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 10092

Plafond 1

15810

3023

+ 3073

+ 4082

+ 4114

= 10092

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouver l'ensemble de vos informations et vos données optionnelles sur impots.gouv.fr/vois-espace-particulier ou au 0800 401 401

Déclarées
Nettes

81
81